

Contrat-cadre perte de gain maladie

Commission professionnelle paritaire pour le secteur du nettoyage en bâtiment pour la Suisse romande

Profitez des services offerts par votre association. Rejoignez la solution perte de gain maladie développée en collaboration avec le Groupe Mutuel.

Des avantages de taille

- 1. Solidarité** Cohérence d'une communauté homogène permettant une maîtrise du risque et des économies à la clé; solution d'assurance proposée par un partenaire solide, expert en assurances de personnes et rompu aux approches paritaires.
- 2. Structure tarifaire concurrentielle,** stable et adaptée à votre domaine d'activité.
- 3. La sécurité pour toutes les parties** La solution d'assurance de branche dans le cadre de la LAMal est en tous points conforme à la convention collective applicable. Vivante, elle évolue en fonction de cette dernière supprimant le risque de lacunes.
- 4. Pas de résiliation sur sinistre** La garantie que le contrat ne sera pas résilié sur sinistre par l'assureur.
- 5. Une commission de gestion paritaire proactive** Plate-forme dynamique permettant des échanges réguliers, de solutionner de concert les situations particulières, de faire évoluer les couvertures en fonction des expériences et besoins de la branche.
- 6. Une perte de gain additionnelle** La couverture additionnelle a pour objectif de poursuivre la garantie du risque maladie malgré l'épuisement du droit aux prestations d'un employé disposant toujours d'une capacité de travail. La couverture additionnelle est de 180 jours dans une période de 5 ans.
- 7. Une gestion dynamique et personnalisée** Des outils informatiques permettant une annonce conviviale des sinistres et de leur suivi. Un traitement adéquat de l'incapacité de travail par un gestionnaire attiré, assisté d'un visiteur des malades.
- 8. Le CorporateCare pour la productivité de l'entreprise** Programme inédit www.corporatecare.ch conjuguant le pilotage de chaque incapacité de travail, la maîtrise des absences et le soutien à la prévention. Un réseau de médecins-conseils, de visiteurs des malades suppriment d'éventuels délais d'attente et activent le cours de la guérison.

Votre contact : Groupe Mutuel – Daniel del Olmo – Rte de Ferney 211 – 1218 Grand-Saconnex
Tél. 058 758 87 18 – ddelolmo@groupemutuel.ch

